

# Rencontre avec **SIMON MERVEILLE**



Simon Merveille est chevrier dans les Alpes-de-Haute-Provence (fromagerie Hauts des Cimes).

Il est également référent chiens de protection pour l'Institut de l'Élevage, l'Idèle, pour la région PACA et plus particulièrement les Alpes-de-Haute-Provence. Il anime ainsi des formations à destination des éleveurs, bergers, usagers et professionnels de la montagne autour du chien de protection.

Il fait aussi de l'accompagnement technique sur des exploitations dans le cadre du Plan National d'Actions Loup.

Nous l'avons rencontré lors de la formation grands prédateurs à Auzet (voir p.12).





Stage Erasmus + / FERUS, mai 2022 © Denis Doublet

### **Simon, la presse locale fait régulièrement ses choux gras d'attaques de Patous sur les randonneurs. Les chiens de protection des troupeaux (Cpt) sont-ils vraiment aussi mordeurs ?**

Ce que nous montrent les chiffres officiels et l'enquête « Mon expérience avec les chiens de protections » c'est que les chiens de protection ne sont pas plus mordeurs que les autres chiens (chasse, compagnie etc.) et pourtant ils sont soumis à un grand nombre de situations avec les autres usagers de la montagne dans une multitude de contextes.

A ce propos une enquête de la DRAAF en 2019 avait mis en évidence que le type de milieu (montagne, piémont, alpage, périurbain...), le nombre d'usagers fréquentant les milieux ou les races de Cpt ne pouvaient pas être reliés à une recrudescence de risque. On est souvent sur du cas par cas sans généralisation ou modélisation possible.

Il faut bien comprendre que les rencontres entre chiens de protection et usagers représentent plusieurs millions d'interactions par an et moins d'une centaine ont donné lieu à un pincement ou une morsure. Et ce pourtant dans des situations de protection de ressources (affective vis-à-vis du troupeau et des autres chiens, zone vitale etc.) qui sont des enjeux importants pour le chien. Sans oublier le contexte de prédation et de fatigue auquel les chiens peuvent être soumis et/ou le comportement inapproprié de beaucoup d'usagers. Il faut noter aussi que même si l'on peut considérer qu'un certain nombre d'incidents ne sont pas recensés, le chien de protection fait partie des chiens pour lesquels il a été engagé les plus grands moyens pour appréhender au mieux ces incidents. Je ne suis pas en train de dire qu'il faut négliger ces incidents et ne pas trouver des leviers pour les faire diminuer, simplement qu'il faut

raison garder et ne pas se laisser gagner par l'effet polémique et de buzz de certains.

D'ailleurs des moyens sont engagés pour réduire ce risque tant dans la communication aux usagers que dans la formation des éleveurs mais aussi dans les suites données aux incidents pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Chaque chien mordeur, par exemple, rentre dans un protocole spécifique où il sera testé par des vétérinaires agréés et soumis à une notation qui donnera lieu selon le résultat à des contraintes pour l'éleveur.

En parallèle, Institut de l'élevage, État, associations ou éleveurs de façon individuelle mettent en place des stratégies de communication avec une multitude de partenaires. Et de la même façon, les éleveurs et bergers, les professionnels en lien avec le multi-usage, sont de plus en plus nombreux à se former parce qu'ils ont bien conscience que l'amélioration de la situation mais aussi de sa perception de cette situation par les usagers est dans l'intérêt de tous. J'attire l'attention aussi sur le fait que l'on ne peut pas demander aux chiens d'être parfaits et dans le même temps se comporter en tant qu'humain de façon irresponsable.

Chacun est partie prenante de sa propre sécurité et de la bonne éducation des chiens et nous tous devons absolument respecter les consignes qui sont largement diffusées maintenant. Je remarque un début d'investissement dans cette problématique du milieu du tourisme qui a été et est toujours dans bien des cas trop souvent peu investi sur ces questions.

Pourtant, ceux qui vivent du multi-usage, qui attirent toujours plus de visiteurs sur leur territoire, ont intérêt à ce que la situation s'améliore et doivent prendre part à réapprendre le chien de protection à ceux qui fréquentent l'espace pastoral. Les efforts ne peuvent pas toujours venir des mêmes dans un choix sociétal.

### Trente ans après le retour du loup, les formations agricoles n'ont toujours pas intégré au programme les moyens de protection des troupeaux et la biologie des grands prédateurs. Que se passe-t-il ?

Il faut le dire, il y a un vrai déni du risque de prédation et de la recolonisation de nouveaux espaces par les loups (et le chacal ?), de forts enjeux politiques et parfois des freins financiers. On est dans une situation aberrante où nos futurs éleveurs, bergers, ouvriers agricoles ne sont pas informés réellement des risques et des leviers face à la prédation.

Si je devais faire un comparatif, c'est comme si nous étions conscients du parasitisme en élevage ovin, de ses conséquences sur les performances zootechniques des animaux, notamment économiques pour l'éleveur, mais, parce que le sujet est conflictuel entre allopathes et naturopathes, on préférerait les occulter complètement plutôt que d'engager la réflexion et les pistes de solutions. Pourtant le risque prédation a donné lieu à un ensemble d'études chiffrées sur les conséquences potentielles pour l'éleveur, le coût de la protection, l'accroissement du temps de travail, les modifications de conduites pastorales, les facteurs de vulnérabilité etc.

On a aussi des données sur la biologie des grands carnivores et sur les interactions loup / moyens de protection, des premières données sur les tirs en France, les textes réglementaires sur ce que peut ou ne peut pas faire un éleveur vis-à-vis de ces espèces, les conséquences psychologiques chez certains éleveurs etc. Et les sources sont multiples.

On peut par exemple citer les travaux de l'IDELE, du CERPAM, de l'INRAE, de l'IPRA Landry, de la MSA, de l'OFB et plus généralement du monde scientifique... Tout cela a des conséquences puisque l'on se retrouve avec des éleveurs nouvellement installés qui n'ont pas forcément

le temps de se former puisque accaparés par leurs projets (et l'indigestion de paperasserie qui s'ajoute). Bien souvent ils n'ont pas prévu le roulement de trésorerie pour pallier l'avance des frais liés aux moyens de protection financés par l'État et le reste à charge de l'éleveur. Ils découvrent alors le risque de prédation lors de pertes douloureuses et n'ont pas anticipé dans leur prévisionnel les performances zootechniques qui ne sont pas au rendez-vous.

De leur côté, les bergers n'ont pas considéré que le risque prédation et ses contraintes faisaient partie intégrante du métier. Beaucoup se retrouvent dans l'urgence de la mise en place des Cpt sans forcément avoir les connaissances de base, n'ont pas intégré le surcoût de travail, manquent de technicité sur les clôtures et de connaissance sur l'espèce, ce qui peut impacter leur troupeau et donc leur système économique mais aussi leur santé physique et morale avec l'ajout du stress et le surcoût de boulot etc. Heureusement, les choses évoluent tout doucement parce que des dynamiques et des volontés individuelles ou de petits collectifs arrivent à faire bouger des murailles et que certains établissements de formation commencent à s'y intéresser. Mais on est encore loin du compte !

A un moment donné, il faudrait que les OPA et l'État se positionnent clairement. Soit la prédation est une réelle problématique pour le monde agricole et ses acteurs de demain et donc on exige qu'ils y soient préparés, soit c'est négligeable. Si c'est négligeable c'est logique que l'on en soit là ; si ça n'est pas le cas c'est absurde !

Je rajouterais sur cette question qu'il est peut-être temps que les formations au tourisme rural dédiées, aux futurs agents OFB/ONF/MSA/gendarmes/AMM intègrent elles-aussi le comportement à adopter face aux chiens de protection parce que là encore,

« On est dans une situation aberrante où nos futurs éleveurs, bergers, ouvriers agricoles ne sont pas informés réellement des risques et des leviers face à la prédation. »



il est aberrant, 30 ans après le retour du loup, de rencontrer des fonctionnaires de l'État ou des acteurs de l'économie rurale (censés délivrer les bons messages aux usagers), ne pas être en capacité de répondre ou de se comporter comme il faudrait, ne serait-ce que pour travailler en sécurité dans leurs missions.

Je ne leur jette à eux non plus pas la pierre mais il est temps de leur donner les moyens d'être correctement préparés.

### Où en est-on des moyens de protection des bovins ?

La question de la prédation des bovins est une question complexe. Par leur statut actuel, ils sont considérés comme non protégeables, décision conjointe entre l'État et tout ou partie de l'interprofession. Un certain retard qui s'explique en partie du fait de la prise de conscience tardive du risque de prédation envers les bovins de tous types et de toutes classes d'âge même si là encore, on sait que certaines catégories sont plus exposées que d'autres.

Néanmoins la prédation dans d'autres régions européennes telle que la Galice (700 bovins prédatés annuellement sur cette seule région contre un peu plus de 200 en France mais un chiffre croissant) devrait nous alerter. Il en va de même pour la prédation sur équidés pour laquelle le risque est souvent sous-estimé. Il y a aussi une vraie crainte de l'explosion des coûts inféodés aux moyens de protection (qui sont le pôle principal de dépense du plan loup actuellement et de loin) s'ils étaient généralisés. Enfin le risque de la conditionnalité et de la perte du statut de non protégeabilité fait peur à la majorité des éleveurs bovins si ces moyens de protection venaient à se développer.

Maintenant il y a un volet expérimentation dans le cadre du plan loup mais il est difficile de le mobiliser. Néanmoins un budget a été attribué pour quelques éleveurs du fait de dynamique locale forte de la part des différents acteurs (éleveurs, DDT, relais locaux Idele) essentiellement sur la mise en place de Cpt, de clôtures et d'accompagnements techniques. Avec ou sans financements de l'État, ce sont cinq chiens pour la protection des bovins qui sont suivis par l'Idele cette année. La Pastorale pyrénéenne travaille aussi de son côté à ce type de mise en place depuis plusieurs années. Jean-Marc Landry également en Suisse.

Nous sommes en contact avec ces acteurs, mais aussi avec d'autres acteurs de la protection des troupeaux notamment en Espagne ; c'était d'ailleurs notre thématique du séminaire interne au réseau Cpt Idele cette année.

Techniquement, la mise en place de Cpt n'a rien de problématique en soit dans le rapport bovins-chiens. Par contre cela implique de grosses modifications au niveau des clôtures et une bonne prise en compte du multi-usage, ce qui n'est pas anodin en termes de coût et de surcroît de travail. Certains éleveurs ont aussi modifié individuellement certaines de leurs pratiques, notamment au moment du vêlage où le risque est important. En termes d'information, une fois encore, on est en retard.

Des éléments à moindre coût pourraient être diffusés aux éleveurs et futurs éleveurs, particulièrement concernant la conception de bâtiments et surtout vis-à-vis des stabulations ouvertes qui sont très exposées (cf. le loup « Billy ») et pourraient être protégées à moindre coût tout comme l'élevage des veaux laitiers en plein air depuis très jeunes.



© Phillipe Germin

L'allotement des animaux a son importance aussi. Bien sûr, aucune mesure de protection n'est infaillible mais il existe des leviers de réduction du risque. La superposition de mesures et leur bonne corrélation améliorent leur efficacité.

### Les éleveurs sont souvent accusés d'être des profiteurs de subventions diverses et variées. Qu'en penses-tu ?

Il y a une véritable méconnaissance du grand public sur le monde agricole. Prime PAC, plan loup et j'en passe, le monde agricole est souvent taxé d'assistés.

Hors il faut rappeler que, si pendant la première moitié du siècle dernier, 87% du budget des ménages était inféodé à l'alimentation, depuis l'après-guerre ce n'est plus le cas et les loisirs ont pris une part très importante tout comme les autres biens de consommation. Les aides PAC ont été mises en place après la création du Marché Commun pour remplir plusieurs objectifs et notamment pour que tout un chacun puisse manger à sa faim des produits de qualité à moindre coût.

En clair le citoyen achète ses denrées peu chères aux agriculteurs ou aux intermédiaires, le manque à gagner des agriculteurs qui vendent parfois en-dessous du coût de production étant censé être compensé par les aides PAC. Cette sécurisation (en théorie) du revenu paysan est conditionnée à des pratiques de bien-être animal, de respect environnemental, de volume de production et de critère de qualité sanitaire pour assurer la « qualité et la disponibilité alimentaire ».

C'est par là même une façon pour l'État et l'Europe de remplir

d'autres objectifs géopolitiques, notamment d'autonomie alimentaire, de contrôle des volumes par de l'incitatif ou du dissuasif et de positionnement stratégique à l'import-export. Il faut bien comprendre que c'est en partie une aide indirecte à tous les citoyens pour bien manger et non un assistantat des producteurs. Partout où ces systèmes d'aides n'existent pas, l'alimentation est un enjeu majeur du budget des ménages. Cette prise de conscience n'empêche pas par ailleurs de réfléchir à une meilleure répartition de ces aides PAC. Faut-il aussi que le citoyen ait une réelle conscience d'achat s'il souhaite aller vers plus de préservation des milieux et de l'environnement ou du tissu social, de la relocalisation, mais force est de constater que cela est loin d'être le cas. Encore récemment, une crainte de risque économique dû à la situation en Ukraine a tout de suite eu des conséquences sur le marché des productions Bio alors que la part alimentation du budget est très loin de celle consacrée à l'alimentation par les ménages du tout début du siècle dernier.

Si le citoyen a conscience qu'il est consommateur-acteur ou souhaite des orientations agricoles en faveur de la préservation de l'environnement, on peut dire que le modèle de consommation majoritaire est pris d'une forme de dissonance cognitive.

Pour le plan loup et les aides à la protection, je vais vous donner des chiffres simples concernant les Alpes-de-Haute-Provence : 8 millions investis dans les moyens de protection dont 1,5 million de reste à charge des éleveurs pour 570 dossiers de protection. Je vous laisse faire le calcul en sachant que tous les frais engagés par les éleveurs ne sont pas forcément apparents à travers ces chiffres puisque les montants d'aides sont plafonnés : une fois le plafond atteint, l'éleveur ne fait pas apparaître ses Cpt qui viendraient en sus, ni ses clôtures et encore moins sa main d'œuvre. Disons que c'est loin d'être le meilleur moyen de faire du pognon si on comprend un minimum la gestion d'une entreprise !

### La coexistence loup / élevage : réalité ou utopie ?

Je suis content que vous utilisiez le terme de coexistence à travers cette question. Il a souvent été fait mention de cohabitation dite pacifique comme objectif. Les rapports entre chiens de protection et prédateurs, entre la brebis et la prédation, entre l'humain et les prédateurs, n'ont rien de pacifiques et d'apaisés, ni pour l'Homme ni pour l'Animal domestique ou sauvage. Ça il faut que chacun l'intègre je pense.

Si l'on doit vivre avec les grands carnivores et avec le pastoralisme, il faut sortir de l'idée du zéro prédation et du zéro loup mort. C'est un leurre inatteignable et qui n'a d'ailleurs jamais été atteint par aucun peuple, à aucune époque. La coexistence, nous la vivons depuis trente ans ou plus. Comment dire qu'elle est possible ou impossible alors qu'elle est le présent et au moins le futur proche ?

Une fois que l'on a intégré ça ; bon gré ou mal gré d'ailleurs, reste à trouver les leviers pour la rendre moins douloureuse pour ceux qui en subissent les conséquences. Ça signifie garder une ouverture d'esprit suffisante pour ne rejeter aucune piste et penser qu'il y a au-delà des réussites et des échecs collectifs des individus qui peuvent être très impactés individuellement et réapprendre à les considérer. Écouter l'autre n'oblige pas à être d'accord mais répondre par l'ignorance ou le mépris par contre amène souvent une

finalité stérile au débat et aux actions. Toute forme de coexistence nécessite aussi dans un choix de société l'effort de chacun. Rêver du loup ou du pastoralisme vivant et dynamique ne suffit pas pour qu'ils perdurent. Ça nécessite donc que le citoyen accepte lui aussi une part de contraintes, de dérangement de son quotidien et de ses loisirs. Je pense notamment aux aboiements des chiens de protection, aux comportements en milieu pastoral face à ces mêmes chiens.

Et puis il faut aussi mettre des moyens humains et financiers. Je pense aux agents OFB sur le suivi des loups et dans leurs missions en général qui sont souvent en carence de personnel et de matériel. Je pense toujours dans le cadre du suivi du loup aux financements d'étude proies / prédateurs, de moyen invasifs (GPS, Marquages etc.) ou moins invasifs (équipe cynophile) pour une meilleure connaissance de l'espèce dans le contexte français. Il faut aussi cesser de repousser toujours l'anticipation de la mise en place des moyens de protection par un zonage absurde de court terme des différents cercles (C0,C1,C2,C3). Un éleveur en C3 qui met en place des chiens doit pouvoir accéder à l'aide à la mise en place de clôtures électrifiées pour empêcher que ces chiens aillent sur la route. Et pour poser et entretenir ces nouveaux dispositifs de clôture, il est nécessaire d'avoir de la main d'œuvre. Sur les budgets, parce qu'on va me faire remarquer qu'ils exploseraient avec tout ça, j'invite chacun à regarder le coût de rénovation de la cathédrale Notre-Dame. Le pastoralisme et la biodiversité ne sont-ils pas des patrimoines immatériels aussi importants à conserver ?

### Un dernier mot ?

La symbolique à travers différentes pratiques de croyances et de religions a toujours fait partie de l'humanité. C'est même un des constituants de l'être humain. Les grands carnivores présents sur notre territoire font partie de ces symboles, c'est inscrit dans notre histoire proche ou lointaine.

Simplement je pense qu'il faut être prudent car parfois j'ai aussi le sentiment que l'on se sert de leur symbolique pour préserver notre « bonne conscience écologique » en occultant d'autres espèces discrètes qui sont pourtant les piliers de la biodiversité et de la survie de l'humanité. J'espère qu'un jour, on mettra autant d'énergie à maintenir les microorganismes du sol et les vers de terre, les moules perlières d'eau douce et les écrevisses à pieds rouges, le grand murin et le tarier pâtre, la pie-grièche ou le courlis cendré etc. Parce que cela signifierait que l'on a non pas cherché à se donner bonne conscience mais que l'on a réellement agi collectivement sur nos modes de vie et de consommation. 🐾

### LEXIQUE

**AMM** : Autorisation de mise sur le marché

**CERPAM** : Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée

**CPT** : Chien de Protection des Troupeaux

**DRAAF** : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

**OFB** : Office Français de la Biodiversité

**ONF** : Office National des Forêts

**OPA** : Organisations Professionnelles Agricoles